



CREX FORMATION.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Fournir aux participants une méthode d'analyse rétrospective d'un évènement indésirable en Comité de Retour d'EXpérience (CREX).

- Être capables de rechercher et d'identifier les causes immédiates et profondes d'un évènement indésirable complexe.
- Utiliser les méthodes de références d'analyse des causes : ALARM, ORION, REMED, RMM.
- Proposer les actions d'amélioration nécessaires et suffisantes pour prévenir la récurrence de l'évènement indésirable.
- Satisfaire aux exigences des évaluations internes et externes,
- Satisfaire aux exigences de l'annexe 17 de la circulaire DGOS du 22 mai 2012,
- Créer des CREX simples et fiables ayant pour mission d'éviter la récurrence des évènements indésirables graves.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

PRÉAMBULE

- Rappel méthodologique concis des bases de la gestion des risques.
- Les notions d'évènements indésirables et de causes profondes.
- Présentation des exigences de l'évaluation interne et de l'évaluation externe.
- Présentation des outils d'analyse rétrospectives adaptés au niveau de culture qualité/gestion des risques des participants.
- La préparation de la prochaine évaluation externe.

ACCOMPAGNEMENT

1 - ORGANISATION DU CREX SELON LA MÉTHODE ALARME OU ORION

- Rappel des bases méthodologiques de la gestion des risques, approche prédictive (cartographie) et

approche rétrospective ou retour d'expérience.

- Notion de danger, de risques, de défaillances systémiques et genèse d'un événement indésirable grave, d'après le modèle de Reason.
- Organisation et processus de gestion des risques, organisation du CREX, composition, mission, documentation, résultats attendus, processus du retour d'expérience détaillé « pas-à-pas ».

2 - ENQUÊTES PASSIVES ET ACTIVES

- Rappels de la notion de « conduite à tenir » en cas d'événement indésirable, mise en sécurité de la victime, limitation des conséquences immédiates.
- Processus de gestion de l'événement indésirable, processus de signalement, approche non punitive du signalement.
- Suites du signalement, rapport circonstancié, et éléments de traçabilité dans le dossier résident.
- Enquête et recueil des témoignages, constitution du dossier documentaire.

3 - FORMALISATION DE LA CHRONOLOGIE DE L'ÉVÉNEMENT

- La chronologie de l'événement indésirable est formalisée sur une échelle de temps.
- Description factuelle des événements, de leur déroulement, de l'implication des différents acteurs, et du contexte.
- Suppression des jugements de valeur et idées préconçues.
- Présentation de la chronologie factuelle aux membres du CREX.

4 - CARTOGRAPHIE ET ANALYSE DES CAUSES

- Méthode de cartographie des causes « pas-à-pas » permettant de les identifier et de les exprimer de façon claire.
- Méthode d'analyse des causes en établissant leur niveau de contribution à l'événement étudié (déclenchant, contributif, favorisant).
- Formalisation de propositions de mesures correctives pour prévenir la récurrence, en réduire la probabilité, en limiter les conséquences.

5 - PLAN DE PRÉVENTION

- Classement des actions proposées par priorité.
- Regroupement et classement des actions dans le plan de prévention.
- Évaluation de la faisabilité, des responsabilités et des ressources nécessaires.
- Organisation du suivi de la mise en œuvre du plan de prévention et de restauration de la sécurité.

6 - RAPPORT, COMMUNICATION

- Formalisation du rapport reprenant l'ensemble des éléments du REX, contexte, chronologie, carte des causes, diagnostic des contributions, plan de prévention, modalités de mise en œuvre.

- Information et communication vers les professionnels.
- Surveillance de la récurrence par la vérification de la mise en œuvre effective des mesures de prévention.



3720

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Rappel et actualisation des méthodes et outils dont la maîtrise est incontournable.
- Mise en situation et exercices pratiques, recherche des causes immédiates et profondes de l'évènement étudié.
- Accompagnement de la mise en application pratique des connaissances.
- Formation-action, formation pratique, mise en situation, accompagnement pratique, coaching.
- Le dispositif pédagogique proposé sera adapté autant que nécessaire aux acquis, aux besoins des participants en termes de durée, de méthode et de programme pédagogique.

PUBLIC

- Médecin coordonnateur,
- IDEC,

- IDE,
- AS,
- Animateur,
- Assistante sociale,
- Psychologue,
- Responsable qualité,
- Gestionnaire des risques,
- Chef d'établissement,
- Pharmacien,
- Tout professionnel impliqué dans l'accompagnement du résident et ses proches.

Siège social / Région sud

54 rue Saint Ferréol
13 001 Marseille

04 91 75 75 75



Région Nord

20/22 avenue du Général Sarrail
78 400 Chatou

contact@adequationsante.com